

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015

Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 70

ABSTENTION : 2

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Michel JULIEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Frédéric FAVERJON	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Charles ROZOY	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. François NOWOTNY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Gaston FOUCHERES	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » - Achat d'équipements - Subvention du Conseil régional de Bourgogne

Le Technopôle Agro-Environnement a pour ambition d'accompagner la création d'un site d'intérêt régional à Dijon regroupant les entreprises innovantes et les structures régionales au service d'une agriculture à haute valeur environnementale.

Il constitue la vitrine du savoir-faire bourguignon sur ce domaine stratégique sur lequel la Bourgogne souhaite pousser sa spécialisation et doit développer le transfert de technologies vers le monde économique et professionnel et ainsi encourager la création d'entreprises innovantes.

La mise en place d'un plan d'action 2015-2020 par l'association « AgrOnov » amplifiera la dynamique territoriale en s'appuyant sur l'expertise de chacun : le rayonnement national de l'unité expérimentale de l'INRA et de ses programmes de recherche en pratiques agricoles, le démonstrateur de la Plateforme d'Innovation Agro-Environnement et la visibilité du pôle Vitagora. Il se traduira notamment par des actions de communication à destination du grand public et des entreprises et la volonté de voir implanter une unité de transfert de technologie sur le terrain.

Dans le cadre de ce plan de développement, le Grand Dijon souhaite répondre au mieux aux premiers besoins d'installation des entreprises, développer l'offre de services et rendre le site fonctionnel et facile d'usage pour les occupants. Il s'agit d'équiper les locaux réhabilités et notamment les parties communes comme le hall d'accueil, les salles de réunion et les bureaux de passage et effectuer quelques petits travaux d'aménagement intérieurs. Ces équipements renforceront l'attractivité du site pour accueillir de nouvelles entreprises.

Compte-tenu de l'intérêt que représente ce projet, le Grand Dijon sollicite une subvention de 100 K€ auprès du Conseil régional de Bourgogne conformément au budget prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Mobilier	35 000 €	Le Grand Dijon	100 000 €
Equipements	16 000 €	Conseil régional de Bourgogne	100 000 €
Travaux d'aménagement	149 000 €		
Total	200 000,00 €		200 000,00 €

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de solliciter** une subvention de 100 000 € auprès du Conseil régional de Bourgogne ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice concerné.